

Vivonsnotreville



N° 42

□ L'édito de la Présidente **Geneviève Chignac**



Lors de l'élection municipale de mars dernier, la liste citoyenne **Vivons notre Ville**, indépendante de tout parti politique, s'est présentée au suffrage des électeurs. Une démarche originale et inhabituelle initiée par des militants associatifs.

Une rentrée pleine d'énergie

Une dynamique est née de cette expérience très enrichissante. C'est pourquoi, l'association Vivre sa Ville, qui fêtera ses vingt ans en 2015, a décidé de prendre le nom de la liste pour s'appeler désormais **Vivons notre Ville**.

Notre association a notamment pour objet de créer les conditions d'une réelle démocratie locale et de développer la citoyenneté et la solidarité entre les Pisciacais.

À ce titre, Vivons notre Ville se préoccupe du quotidien des Pisciacais, prend position sur les questions d'actualité dans une démarche de développement durable, s'intéresse aux orientations et projets de la municipalité et de l'intercommunalité, élabore des propositions. Nous sommes persuadés qu'une ville durable ne peut se faire qu'avec ses habitants, en ayant une vision globale et à long terme de son développement.

Nos deux élus, Jean-Paul Hédrich et Denis Février, défendent ces principes au sein du conseil municipal où ils sont des opposants vigilants et constructifs.

Ce numéro spécial rassemble des articles récents diffusés sur notre site internet : <http://vivonsnotreville.com/>

Vivons notre Ville présentera dans les prochains jours des actions concrètes en faveur du bien-vivre ensemble. Chacun est invité à y prendre part. Alors, partagez avec nous ces ambitions et concrétisons ensemble de telles initiatives. Sans plus attendre, rejoignez Vivons notre Ville.

Directrice de la publication Geneviève Chignac. Le présent journal est conçu par les membres de l'association Vivons notre Ville pour informer les Pisciacais et apporter des analyses approfondies sur des sujets concernant la vie de la ville de Poissy et son intercommunalité. Notre mouvement reste indépendant de toute appartenance à un parti politique et se veut respectueux des sensibilités diverses de ses membres.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Vivons notre ville participe pour la première fois au forum des associations. Malgré plusieurs demandes formulées les années précédentes, cela nous avait été refusé. Merci donc à monsieur le maire de nous permettre d'être présents

Les élus de Vivons Notre Ville

Jean-Paul Hédrich et **Denis Février** sont des élus de l'opposition vigilants et constructifs au sein du conseil municipal.



Le bureau de Vivons Notre Ville

Geneviève Chignac
Présidente
Jean Langelier,
Vice-président
Philippe Couzinou,
Secrétaire
Vinciane Le Goupil,
Secrétaire adjointe
Jeanne Pothier,
Trésorière
Nicole Requier,
Trésorière adjointe

N° 42
Automne 2014

email contact@vivonsnotreville.com

site www.vivonsnotreville.com

ISSN : 1297-6881

□ Le maire découvre la voiture électrique

Récemment, la Ville a beaucoup communiqué sur la mise à disposition des services de la Ville par PSA d'une Peugeot iOn et d'une Partner Electric pour 10 jours de test. À cette occasion le maire a déclaré qu'il envisageait d'intégrer ce type de véhicule au parc municipal.

Nous nous réjouissons de cette annonce en notant tout de même que le maire ne semble pas savoir que la Ville a déjà acquis une réelle expertise dans le domaine de la mobilité électrique. Poissy a participé au projet Seine Aval Véhicule Électrique (SAVE). À ce titre les services techniques ont utilisé une Kangoo ZE pendant plusieurs mois. Une Citroën Saxo électrique a fait partie de la flotte municipale pendant plus de 10 ans.

Les voitures électriques sont tout à fait adaptées à une flotte captive comme celle de la collectivité. Leur autonomie limitée à 150 km n'est pas un problème puisque les véhicules du parc de la mairie parcourent rarement plus de 50 km dans la journée. Côté environnement, les voitures

Des véhicules électriques dans le parc municipal ?



électriques évitent le rejet de nombreux polluants, améliorant ainsi la qualité de l'air. En outre ce sont des véhicules silencieux et économes en énergie.

Pertinentes pour les flottes municipales, les voitures électriques le sont aussi pour la mutualisation de leur utilisation. La création d'un pool c'est-à-dire un groupement de voitures mis à disposition des agents de la Ville, permet d'optimiser l'utilisation des véhicules et de rentabiliser les investissements. Des collectivités ont fait ce choix c'est le cas par exemple du Vésinet. Dans cette commune le pool est géré par un logiciel. En diminuant leur flotte municipale grâce à ce type de dispositif les villes font d'importantes économies budgétaires.

[L'article complet est sur le site vivonsnotreville.com](http://vivonsnotreville.com)

□ Pourquoi armer la PM ?

C'est par la presse que les Pisciacais ont appris que le maire souhaitait armer la police municipale. Cette décision n'a fait l'objet d'aucun débat. Le nouvel investissement n'a pas été présenté lors du vote du budget en conseil municipal et le projet ne figurait pas dans le programme du candidat maire.

Pourtant cette décision précipitée aura des conséquences sur la vie municipale car elle remet en question les missions prioritaires et l'identité de la police municipale.

Pour une police de proximité

Le droit à la tranquillité publique s'inscrit au premier rang de la qualité de vie mais la sécurité n'est pas qu'une affaire de répression. Elle relève du vivre ensemble, ce qui appelle une nouvelle politique locale

Poissy a besoin d'une police du quotidien !



pour privilégier la prévention. Cette prévention ne saurait être efficace qu'assortie d'une présence humaine, une présence de terrain, dissuasive et rassurante. C'est dans ce sens que la police municipale est utile à condition que ses missions soient bien définies. Poissy a besoin d'une police du quotidien, une police de proximité permettant l'instauration d'une relation de confiance avec les habitants car on ne peut lutter contre l'insécurité sans une participation des citoyens.

[L'article complet est sur le site vivonsnotreville.com](http://vivonsnotreville.com)

❑ Pour une gestion démocratique de notre eau

À Poissy, le contrat de gestion de l'eau potable arrive à échéance en mai 2015. Depuis 1941 la Lyonnaise des Eaux est le délégataire de ce service public. Un audit réalisé en 2013 a constaté que le contrat signé en 1985 avait été très favorable au concessionnaire. C'est le bon moment pour débattre de la façon dont nous voulons gérer notre eau dans les années qui viennent.

Pour l'instant ni débat ni concertation citoyenne à Poissy, le CODES n'a même pas été saisi car le choix a déjà été arrêté. Le maire a décidé de confier à nouveau l'alimentation en eau de Poissy à une entreprise privée.

En France, une centaine de collectivités territoriales (Grenoble, Paris, Rouen, Castres, Saint-Malo, Cherbourg, Digne, Nice, Vernon...) ont rétabli des régies

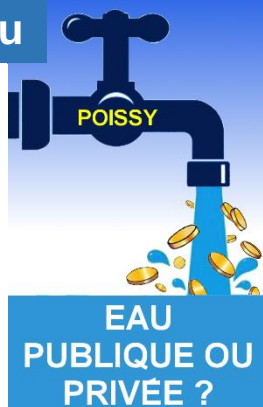
publiques de l'eau. Dans ces villes, le prix de l'eau potable a baissé de 10 à 40%.

Les réseaux y sont mieux entretenus et la chasse aux fuites plus rigoureuse. La municipalisation

permet plus de transparence dans la gestion de l'eau et la participation effective des citoyens. L'eau ne doit pas être source de profits.

Au cours de ces 30 dernières années la Lyonnaise n'a changé qu'à peine 15% de notre réseau sans que l'on sache où passaient les provisions qu'elle faisait annuellement à cet effet.

[L'article complet est sur le site vivonsnotreville.com](http://www.vivonsnotreville.com)



❑ Rythmes scolaires : service minimum à Poissy

Les rythmes scolaires suscitent bien des inquiétudes chez les parents et la communication confuse de la mairie n'est pas là pour les rassurer. On attendait beaucoup des assises promises par le maire.

Il a chargé le CODES, la nouvelle instance indépendante de concertation dont il désigne les membres, de faire des recommandations. Après avoir entendu séparément les enseignants, les animateurs et les ATSEM ainsi que les représentants des parents, le conseil a proposé cinq scénarios pour la prochaine rentrée. Toutefois, la commande passée par le maire ne

prévoyait ni la prise en compte des aspects budgétaires ni la concertation des associations culturelles, sportives et de quartier. Ces associations s'étaient pourtant bien mobilisées pour proposer des animations. En fin de compte le maire a choisi une tout autre solution moins

coûteuse, une programmation a minima. On peut imaginer quelle a été la frustration des membres du CODES qui ont travaillé dur à l'élaboration de propositions dont aucune n'a été retenue. Les nouvelles activités périscolaires (NAPS) proposées par le CODES ne seront pas mises en place. Elles seront remplacées par une «grande récré libre». Exit donc tout projet éducatif, oubliées les activités formatrices et innovantes qui participent au développement de nos enfants.

[L'article complet est sur le site vivonsnotreville.com](http://www.vivonsnotreville.com)

Les rythmes scolaires trop chers



☐ Alerte, Culture en danger !

À en juger par les décisions prises à ce jour, la nouvelle équipe municipale semble vouloir faire table rase du dernier mandat dans le domaine de la culture. Jugez plutôt :

- suppression des petits concerts d'été les samedis après-midi de juillet. Ils constituaient pourtant la seule animation en plein air et gratuite pour tous ceux qui ne partent pas en vacances
- restriction sévère des heures d'ouverture de la médiathèque pendant l'été pour ne pas avoir recruté de vacataires comme cela se faisait
- toujours à la médiathèque, sérieuses inquiétudes dès la rentrée, sur la poursuite des animations, pourtant si prisées des Pisciacais
- suppression du salon d'art contemporain, Poissy Talents, dont la 5^{ème} édition devait se tenir en novembre. Seule manifestation consacrée à cette discipline, le salon gagnait en fréquentation et en intérêt régional d'année en année
- réserves sur les réflexions en cours concernant le futur pôle culture, en parti-

La culture est fondamentale pour le bien-vivre ensemble.



-culier sur l'aspect multimédias, rôle normalement dévolu aux médiathèques, à renforcer avec le développement du numérique. Pour compléter ce triste tableau, la majorité vient de voter la suppression du poste de directeur de la culture au motif que les différents équipements culturels ont à leur tête un responsable ! Nous attendons la suppression du poste de directeur des sports pour les mêmes motifs ... La culture est fondamentale pour le bien-vivre ensemble. Elle est par essence échange, dialogue, enrichissement personnel et collectif. Réduire ou abandonner des actions culturelles sous des prétextes fallacieux, c'est ignorer délibérément l'impact positif de la culture dans notre vie et c'est priver beaucoup de Pisciacais de loisirs fort appréciés.

☐ TGO phase 2, annulation de l'enquête publique ?

L'enquête publique sur la phase 2 de la Tangentielle Ouest (TGO) a été prolongée d'un mois et sera selon toute vraisemblance repoussée d'au moins un an car le président du Conseil général a proposé un tracé de dernière minute, non prévu au programme. L'idée est de réaliser l'interconnexion de la TGO avec le RER Eole et le réseau de Saint-Lazare en gare de Poissy RER en faisant passer le tram-train dans les rues de Poissy.



L'article complet est sur le site vivonsnotreville.com



Photos : © Kriskous, © Pascal Zabur Dessins : Jean Perrin, Peej



Bulletin d'adhésion, d'abonnement et de soutien

- OUI** je désire adhérer à **Vivons Notre Ville** et recevoir tous les numéros annuels du journal de l'association pour 20 €*
- Je souhaite m'abonner ou renouveler mon abonnement pour 15 €*
- Je souhaite soutenir l'association et je joins un chèque de __ €*

Ce bulletin est à compléter et à renvoyer ou à déposer à l'Association **Vivons Notre Ville**, 5 rue de l'Eglise 78300 Poissy. Merci de joindre votre règlement : chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de **Vivre Sa Ville** . (cochez votre choix)

Nom	Prénom	Adresse	
		Code postal	Ville
Email			